



Rentrée 2017 : les mesures de Najat Vallaud-Belkacem risquent-elles d'être remises en cause ?

Lors de la présentation de la circulaire de rentrée, la ministre a défendu son bilan. Elle en a aussi profité pour critiquer Emmanuel Macron, qui veut revenir sur plusieurs réformes. Alors que la circulaire de rentrée, qui fixe les grandes orientations en matière d'éducation pour l'année 2017-2018, a été publiée au Bulletin Officiel, Najat Vallaud-Belkacem défend ses réformes – passées et encore à venir. Lors de sa dernière conférence de presse du quinquennat, le 8 mars, la ministre de l'Éducation nationale a indiqué « ne rien ignorer » des échéances. Pour elle, s'il est tout à fait possible « qu'un futur ministre amende la circulaire », son successeur potentiel ne devrait pas oublier que « l'institution scolaire a besoin qu'on lui laisse du temps ». Et de « faire le vœu que l'effort pour la refondation de l'école soit poursuivi ». 11.662 postes d'enseignants supplémentaires Rappelant les réformes déjà effectuées (revalorisation des salaires, augmentation du budget éducation, refonte de l'éducation prioritaire, réforme du collège), Najat Vallaud-Belkacem a insisté sur l'une des réalisations du quinquennat : la création de 60.000 postes d'enseignants. Selon la ministre, cet engagement a été « tenu », puisqu'à la rentrée, 11.662 postes supplémentaires seront créés – dont 4311 en primaire (soit 23.639 postes créés dans le premier degré en 5 ans), et 4650 en secondaire (soit 21.809 postes créés sur l'ensemble du quinquennat). Seront également créés, en septembre, 1351 postes d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). Emmanuel Macron dans le collimateur de N. Vallaud-Belkacem Après ce rappel, Najat Vallaud-Belkacem a critiqué, sans le nommer, Emmanuel Macron, candidat du mouvement En Marche ! à l'élection présidentielle, qui propose notamment de revenir sur la réforme des rythmes scolaires, en laissant la liberté aux communes d'en sortir, et « d'organiser le temps périscolaire sans contrainte ». « Ça veut dire quoi 'laisser le choix aux communes?' Où est l'Éducation nationale ? », a interrogé la ministre. Pour elle, revenir à 4 matinées d'enseignement au lieu de 5, reviendrait à « renvoyer les enfants des classes populaires devant la télévision », et à « mettre au chômage 300.000 animateurs ». La circulaire passera-elle l'été ? Une question se pose, toutefois : la circulaire de rentrée, qui prévoit notamment la poursuite des EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) et de l'accompagnement personnalisé au collège, ainsi que la reconduction du dispositif des activités pédagogiques complémentaires en lien avec les rythmes scolaires, pourrait-elle être remise en cause en cas de nouveau gouvernement ? En ce qui concerne les postes d'enseignants, il ne « devrait pas être possible » pour un nouveau ministre de revenir sur la création de 11.662 postes, celle-ci ayant déjà été budgétée, indique Christian Chevalier, secrétaire national du SE-Unsa, au journal 20 Minutes. Quant à la réforme des rythmes scolaires, que Najat Vallaud-Belkacem considère comme « une réussite », « il est possible de prendre un décret dès juin pour décider, par exemple, de supprimer les activités périscolaires », note le syndicaliste. « Mais, politiquement, ce serait risqué, car il faudrait dire aux parents de s'organiser pour venir chercher leurs enfants plus tôt à l'école et supprimer des postes d'animateurs », ajoute-t-il. Enfin, concernant la réforme du collège, que François Fillon comme Emmanuel Macron prévoient de détricoter, il risque d'être difficile de revenir dessus, en tout cas dès 2017. « Supprimer les EPI aurait une incidence sur les emplois du temps des enseignants. Ce n'est pas jouable », explique Christian Chevalier à 20 Minutes. Pour Claude Lelièvre, historien de l'éducation, les enseignants « non favorables » aux EPI pourraient toutefois « profiter d'une remise en cause de la réforme pour mettre la pédale douce sur ce dispositif, car ils n'en craignent pas les conséquences ». Comme l'indique Christian Chevalier au quotidien gratuit, « si le futur ministre de l'Éducation décide de revenir sur tout ou partie de la réforme, cela peut avoir un effet psychologique fort sur les enseignants et casser la dynamique ».